



Recherche-Action

Qu'est-ce que la recherche-action ?

Une occasion de :

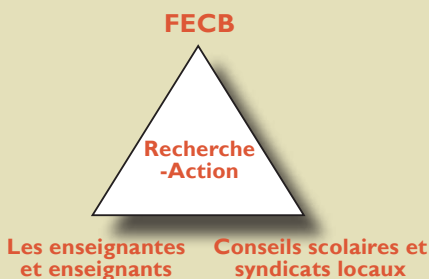
- collaborer avec des collègues.
- diriger votre propre perfectionnement professionnel.
- développer vos habiletés de collecte de données et de recherche.
- d'approfondir votre connaissance de la pédagogie.
- d'explorer des stratégies innovatrices.



Quels possibilités et défis la recherche-action offre-t-elle ?

- Recherche-action est, entre autres, particulièrement adaptée à des groupes de petite et grande taille, à des associations de spécialistes locales, à des groupes d'enseignants faisant leur maîtrise, à des groupes d'établissements scolaires ou à des conseils scolaires.
- Recherche-action offre des choix en matière de démarches et de stratégies d'enseignement.
- Recherche-action enrichit la planification, la collaboration, l'observation, les techniques de rédaction et de présentation.
- Recherche-action encourage la réflexion, l'esprit d'enquête, la consultation des pairs, le soutien et le mentorat.

Comment est-ce que cela fonctionne?



La FECB offre :

- des ateliers de formation et des séances de suivi avec des facilitateurs.
- du matériel d'enseignement et de suivi.
- un soutien continu en matière de résolution de problèmes, de planification et de recherche.

Le conseil scolaire et le syndicat local fournissent :

- un financement pour la libération des fonctions pendant cinq ou six séances.
- des coûts de formation sur place.
- un soutien sur une base continue.

Les enseignantes et enseignants :

- montrent un engagement à l'égard du projet.
- assistent à toutes les séances de formation et de suivi.
- présentent le projet recherche-action à la fin des activités.

Intéressé ?

Critères de sélection :

1. Demande soumise conjointement par le conseil scolaire ou l'école et le syndicat local.
2. Préférence donné à un minimum de dix enseignants par groupe.
3. Le conseil scolaire/syndicat local soutient le programme en absorbant les coûts sur place.
4. Les conseils scolaires et les enseignants participants conviennent ensemble d'un engagement minimum d'une année de participation.

NOTA BENE : La FECB fournira sur une base continue de l'aide pour faciliter la recherche-action et du matériel de formation.

Pour plus de renseignements, pour obtenir de l'information ou pour présenter une demande, veuillez contacter :

Jenny Garrels

Téléphone : 604-871-1871 ou sans frais au 1-800-663-9163 (poste 1871)

Courriel : jgarrels@bctf.ca

Ou

Christine Choinski

Téléphone : 604-871-1807 ou sans frais au 1-800-663-9163 (poste 1806)

Courriel : cchoinski@bctf.ca



Collaboration entre enseignants

Qu'est-ce que la collaboration entre enseignants?

C'est une occasion pour les enseignants de travailler avec des collègues et de renforcer leurs méthodes de travail et d'approfondir leur compréhension de l'enseignement. Les enseignants exploreront des questions touchant à l'efficacité de l'enseignement et partageront entre eux des idées et des connaissances sur la pédagogie et des principes d'apprentissage, par l'entremise d'activités de planification, d'enseignement et de rétroaction au sein d'un groupe de trois personnes travaillant dans un cadre de soutien mutuel.



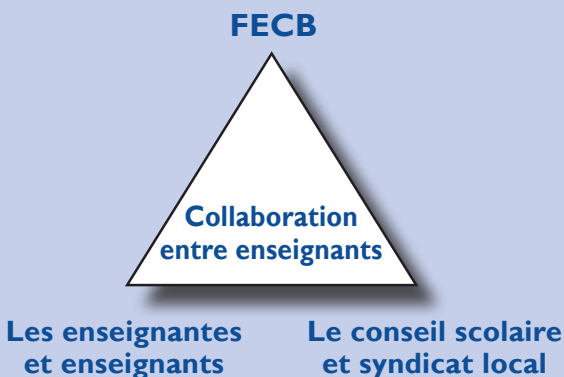
La collaboration des enseignants repose sur les principes suivants

- respect mutuel.
- entraide entre collègues.

Quels possibilités et défis la collaboration entre enseignants offre-t-elle ?

- un examen des principes fondamentaux et des avantages d'une pratique collaborative.
- revue et revitalisation de ses propres objectifs professionnels.
- système de soutien sur une base continue et réseautage pour une collaboration et un dialogue professionnels.
- techniques pour réunir de l'information, pour donner une rétroaction sans jugement, et pour une planification collaborative.
- techniques de communication pour faciliter la collaboration entre enseignants.
- sentir l'avantage d'avoir des rapports professionnels d'entraide et de pratiques de réflexion.

Comment est-ce que cela fonctionne ?



La FECB offre

- des ateliers de formation et des séances de suivi avec des facilitateurs.
- du matériel d'enseignement et de suivi.
- un soutien continu en matière de résolution de problèmes, de planification et de recherche.

Le conseil scolaire et le syndicat local fournissent

- un financement pour la libération des fonctions pendant cinq ou six séances.
- des coûts de formation sur place.
- un soutien sur une base continue.

Les enseignantes et les enseignants

- montrent un engagement à l'égard du projet.
- assistent à toutes les séances de formation et de suivi.
- contribuent à la mise en pratique dans l'école du Programme pour un enseignement de qualité (PEQ).

Intéressé ?

Communiquez avec Jenny Garrels, à la FECB pour organiser une séance d'orientation. Disponible pour le personnel scolaire ou pour les groupes d'écoles.

Jenny Garrels

Téléphone : 604-871-1871 ou sans frais au 1-800-663-9163 (poste 1871)

Courriel : jgarrels@bctf.ca

Ou

Christine Choinski

Téléphone : 604-871-1807 ou sans frais au 1-800-663-9163 (poste 1807)

Courriel : cchoinski@bctf.ca

Dans cet ouvrage, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.



Rev. Juillet 2011
PSI07-0069
Octobre 2007